



CNC des ARS du 28 janvier 2025

Fédération UNSA Santé - Cohésion Sociale

Déclaration préalable

- 1. Les vœux 2025 des élus UNSA**
- 2. Relancer un dialogue social de qualité**
- 3. Le besoin de transparence sur la situation des ARS**

1. Nos vœux pour 2025 et notre appel à la solidarité pour Mayotte

Les élus **UNSA** vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025. Alors que le contexte international et national apparaît particulièrement inquiétant, il nous semble que le dialogue est plus que jamais nécessaire dans cette période d'incertitudes.

Nous avons une pensée particulière pour nos collègues ultramarins, en premier lieu à Mayotte mais aussi celles et ceux de l'ensemble des territoires et départements Outre-mer où la situation économique, sociale et environnementale n'a cessé de se dégrader ces dernières années. Concernant Mayotte, le ministère de la santé semble avoir pris du retard dans le versement de l'aide d'urgence exceptionnelle aux agents ayant perdu leur logement ou leur toiture.

Nous avons alerté dans notre déclaration liminaire au CNC du 19 septembre 2023 sur la dégradation du système de santé local et la faiblesse des moyens de l'ARS de Mayotte, notamment en santé environnementale, prévention en santé et en matière d'accès à l'eau potable.

L'**UNSA** souhaite une information sur la situation des agents de de l'ARS de Mayotte et une présentation des moyens et renforts déployés par le ministère, à la suite des dramatiques évènements qui ont dévasté ce territoire

2. L'UNSA pour la reprise d'un dialogue social de qualité

Dans ce domaine, essayons collectivement de prendre exemple sur notre nouveau Premier ministre, qui semble plutôt bien disposé en faveur d'un dialogue constructif. On peut citer notamment le réexamen de la réforme des retraites du 17 mars 2023, qui avait été largement rejetée au sein de la société française.

Cette inflexion de méthode pourrait concerner les fonctionnaires avec le renoncement aux trois jours de carence non payés en cas d'arrêt de travail et l'abandon de suppressions de postes au sein de l'Education nationale et de France Travail. Mais nous sommes inquiets de ne pas entendre nos nouveaux ministres sur les ARS.

Nous appelons donc le Secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS) et la Direction des ressources humaines (DRHM) à s'engager aussi dans la reprise d'un véritable dialogue avec les organisations syndicales. De trop nombreuses séances du CNC se sont terminées en queue de poisson depuis 2023 : 21 novembre 2023, 16 janvier, 11 juin et 21 novembre 2024.

Le déroulement de la campagne 2025 de promotion des fonctionnaires a démontré les progrès à accomplir dans ce cadre : manque de transparence des ARS dans la sélection des agents proposés et difficulté des représentants du personnel à défendre localement leurs collègues avant les arbitrages internes. Les agents ne savent même pas s'ils sont proposés par leur hiérarchie. Le retour d'information aux organisations syndicales sur l'analyse de leurs signalements par les DRH des ARS est quasiment inexistant.

On peut évoquer notamment l'accumulation des erreurs de gestion de l'ARS de La réunion courant 2024 concernant la promotion de ses adjoints sanitaires au corps de techniciens de sécurité sanitaire (T3S). Ces erreurs qui ont pénalisé plusieurs collègues traduisent à la fois un manque de maîtrise technique du processus par cette ARS mais aussi une forme de désinvolture à l'égard de ses agents de catégorie C.

3. Le besoin de transparence sur la situation des ARS

Concernant cette nécessité de transparence, il nous semble indispensable que la Direction des finances, achats et services (DFAS) puisse intervenir plus régulièrement aux séances du CNC consacrées aux moyens de fonctionnement des ARS.

L'**UNSA** souhaite notamment une présentation par la DFAS de l'impact sur les ARS de la circulaire du 30 décembre 2024 relative à la gestion budgétaire de l'Etat et des opérateurs. Il ressort que seulement 25% des crédits sont disponibles pour les dépenses de personnel mais le reste fait l'objet d'un blocage et aucune création nette d'emplois ne peut intervenir pendant cette période a priori temporaire.

Lors du CNC du 26 novembre 2024, nous avons par ailleurs demandé des précisions sur plusieurs aspects relatifs à la situation financière des ARS :

- ✓ Analyse de l'impact de la situation financière des ARS sur l'emploi des agents contractuels de droit public, qui sont majoritairement en contrat à durée déterminée. Selon un recensement de l'**UNSA** effectué auprès de 13 ARS, les suppressions de postes se situeraient entre 250 à 300 en 2025 ;
- ✓ Etat des trésoreries et fonds de roulement de chaque ARS au 31 décembre 2024, ainsi que les perspectives pour 2025 ;
- ✓ Information transparente sur les rémunérations des emplois COMEX des ARS et sur les conditions prévues pour leur renouvellement triennal en 2025 au regard des contraintes financières ;

- ✓ Information sur les démarches actuelles au niveau ministériel concernant la révision des missions des ARS et leur articulation avec la baisse de leurs moyens de fonctionnement.

En conclusion, les élus **UNSA** souhaitent rappeler leur volonté de participer à un dialogue social constructif et transparent avec leur administration. La présence du ou des ministres à une séance du CNC en 2025 ainsi que celle plus régulière de la DFAS sont souhaitées et attendues.

Représentants UNSA au CNC des ARS		
Titulaires		
Emmanuelle SANGNIER	Technicienne sanitaire	ARS Pays-de-Loire
Stéphane BERNARD	Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	ARS Ile-de-France
Thierry MATHIEU	Médecin inspecteur de santé publique	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Alexandra FRANCOS	Inspectrice de l'action sanitaire et sociale	ARS Normandie
Florence LEPAGNOL	Pharmacienne inspectrice de santé publique	ARS Ile-de-France
Suppléants		
Samuel MOOTHEN	Technicien sanitaire	ARS La Réunion
Thierry FOUERE	Médecin inspecteur de santé publique	ARS La Réunion
Vincent CAMPANO	Secrétaire administratif	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Vanessa LORTO	Attachée d'administration de l'Etat	ARS Martinique
Carole MORLAN SALESSE	Pharmacienne inspectrice de santé publique	ARS Occitanie